

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE CHANGEMENT DE DATE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, que la séance ordinaire du conseil du mois d'octobre se tiendra MARDI LE **18 NOVEMBRE 2025** à 19 h 30 à la salle du conseil situé au 570 rue Marquis à Village de Saint-Célestin.

Donné à Saint-Célestin, ce 13 novembre 2025

Charles Whissell Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Charles Whissell, directeur général par intérim du Village de Saint-Célestin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant copie de l'avis sur le babillard de l'hôtel de ville et sur le site internet de la municipalité, le 13 novembre 2025, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2025

Charles Whissell Directeur général par intérim